

Le 17 avril 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 17 avril 2018 à 19 h, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ABSENTS

Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère

Le conseil constate que l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance tel que requis par le Code municipal du Québec.

2018-04-054 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 17 avril 2018 à 19 h.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2018-04-055 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 17 avril 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1	Ouverture de la séance
2	Mot du maire
3	Adoption de l'ordre du jour
4	Adoption / Règlement numéro 647 / Règlement décrétant une dépense de 787 356 \$ et un emprunt de 787 356 \$ pour les travaux de réhabilitation d'aqueduc sur le 3 ^e Boulevard, entre la 7 ^e Avenue et 9 ^e Avenue, sur le

Le 17 avril 2018

	3 ^e Boulevard, entre la 9 ^e Avenue et l'extrémité est de la rue (BF 69) et sur le 4 ^e Boulevard, entre la 5 ^e Avenue et 7 ^e Avenue
5	Période de questions
6	Levée de la séance

ADOPTÉE

- 2018-04-056 4. **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 647 / RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 787 356 \$ ET UN EMPRUNT DE 787 356 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'AQUEDUC SUR LE 3^E BOULEVARD, ENTRE LA 7^E AVENUE ET 9^E AVENUE, SUR LE 3^E BOULEVARD, ENTRE LA 9^E AVENUE ET L'EXTRÉMITÉ EST DE LA RUE (BF 69) ET SUR LE 4^E BOULEVARD, ENTRE LA 5^E AVENUE ET 7^E AVENUE**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement numéro 647 intitulé :

« Règlement décrétant une dépense de 787 356 \$ et un emprunt de 787 356 \$ pour les travaux de réhabilitation d'aqueduc sur le 3^e Boulevard, entre la 7^e Avenue et 9^e Avenue, sur le 3^e Boulevard, entre la 9^e Avenue et l'extrémité est de la rue (BF 69) et sur le 4^e Boulevard, entre la 5^e Avenue et 7^e Avenue ».

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 2018-04-057 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE LEVER la séance extraordinaire du 17 avril 2018 à 19 h 02.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière